



SYNDICAT du SOUTIEN SCOLAIRE
Chemin-du-Roy (CSN)

Le Courrier du Roy

Journal syndical CSN du personnel de soutien
de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Décembre 2018

Volume 21, numéro 2

CONSULTATION POUR LA PROCHAINE NÉGOCIATION PROVINCIALE

Bonjour,

Dans ce présent journal, vous trouverez différentes informations concernant le fonctionnement de la négociation dans le secteur public de la CSN et aussi sur les périodes de consultation en prévision de la prochaine période de négociation.

En tant que travailleuses et travailleurs du secteur public du réseau de l'éducation, il est maintenant le temps d'identifier les problèmes et de réfléchir aux solutions à apporter. C'est notre responsabilité de prendre la parole et d'exprimer nos opinions sur les enjeux de négociation qui nous préoccupent.

Après cette période, il ne sera pas possible d'apporter de nouvelles demandes. Suite à la présente période de consultation, au printemps prochain nous vous présenterons le cahier final de négociations. Il est donc important de le faire maintenant !

Vous devez savoir que lors des négociations, il y a deux tables de négociations. Chacune d'elles traite de sujets différents.

- La **table centrale**, c'est elle qui négocie par exemple, les salaires, les conditions pour la retraite, les droits parentaux, les primes, et ce, pour l'ensemble des personnes travaillant dans le secteur public de la CSN, c'est-à-dire 150 000 personnes.

Voici un lien vers un sondage de consultation à compléter avant le 11 janvier 2019 :

<https://fr.surveymonkey.com/r/SecteurPublicQC>
(à compléter en dehors de vos heures de travail)

- La **table sectorielle**, c'est elle qui négocie les clauses de notre convention collective, par exemple le fonctionnement dans les séances d'affectation, les protections salariales, les affichages de postes, les remplacements, la période d'essai, les règles concernant les invalidités, les droits prévus pour les personnes temporaires ou chapitre 10, les différents congés (sans-solde, congés spéciaux, etc.) et plusieurs autres sujets. Pour cette consultation, nous tiendrons une assemblée générale le 10 janvier prochain. Vous trouverez la convocation dans les pages suivantes.

Soyez nombreux à participer à ces consultations !

Gabrielle Messier, présidente



Syndicat du soutien scolaire du Chemin-du-Roy (CSN)
946, rue Saint-Paul, Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473 Télécopie : (819) 373-2486
Courrier interne : École Saint-Paul
Courrier électronique : soutienCSN@cduroy.qc.ca
Site internet : www.soutienduroy.ca
Groupe Facebook : soutienduroy



COMITÉ EXÉCUTIF



Gabrielle Messier,
présidente



Cynthia Lemay,
Trésorière



Mélanie Bellerive,
Secrétaire

Vice-présidences



Marie-Ève Alarie



Pascale Dufresne



Martine Gervais



Luc Pellerin

CONSEIL SYNDICAL

Secteur administratif

Odette Brûlé, tech. en informatique
Manon Deschenes, tech. en travaux pratiques
Manon Théroux, tech. en informatique

Secteur soutien manuel

Robert Gauthier, menuisier
Guy Lebrun, ouvrier certifié d'entretien
Pierre-Yves Richard, ouvrier certifié d'entretien

Secteur adaptation scolaire

Caroline Bellot, tech. éducation spécialisée
Bianka Laurencelle, tech. éducation spécialisée
Caroline Doyon, préposée aux élèves handicapés

Secteur service de garde

Annie Laflamme, tech. en SDG
Amélie Ross-Désilets, éduc. en SDG
Julie Vincent, tech. en SDG

Courrier du Roy : Journal officiel Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN)



Responsable journal et de
la mise en page :
Odette Brûlé

Correction :
Pascale Dufresne



946, rue Saint-Paul,
Trois-Rivières (Québec) G9A 1J3
Téléphone : (819) 373-5473
Télécopie : (819) 373-2486

Courriel : syndicatCSN@soutienduroy.qc.ca
Courrier interne : École Saint-Paul
Site internet : www.soutienduroy.ca

LA NÉGOCIATION DANS LE SECTEUR PUBLIC

La négociation du secteur public au Québec n'est pas simple. À la CSN seulement, ce sont plus de 150 000 membres occupant plus de 350 titres d'emploi dans divers secteurs, qui tombent en période de renouvellement de leur convention collective. Au Québec, plus de 500 000 personnes travaillant dans la santé et les services sociaux, les commissions scolaires, les collèges et Cégep, de même que les organismes gouvernementaux sont touchés par cette négociation devant un interlocuteur qui est à la fois l'employeur et le législateur : le gouvernement du Québec.

La masse salariale représente 30 milliards de dollars et atteint 36 milliards si on ajoute les avantages sociaux. On retrouve 50 conventions collectives négociées aux 50 tables de négociations dont 2 sont au niveau des commissions scolaires soit celles des commissions scolaires francophones et anglophones.

LE COMITÉ DE COORDINATION DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC (CCSPP) EN BREF

Une structure démocratique

Comme l'illustre le processus décisionnel, à la CSN, tout le processus de négociation relève d'abord et avant tout des membres des secteurs public et parapublic. C'est au sein des assemblées générales que se prennent les décisions, en toute démocratie. Les syndicats délèguent des représentantes et des représentants aux instances de leur fédération respective. Les fédérations, elles, se regroupent au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP).

La force du nombre

Dans la foulée de l'adoption de la loi 37 (Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic), les quatre fédérations du secteur public de la CSN ont exprimé le désir de se réunir et de travailler conjointement à l'élaboration de stratégies pour les négociations. C'est de cette volonté politique qu'est né le CCSPP.

Les 4 fédérations sont :

- La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS)
- La Fédération des employées et employés des services publics (FEESP)
- La Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec
- La Fédération des professionnelles (FP).

Concrètement, le CCSPP désigne à la fois :

- l'espace prévu pour permettre aux fédérations du secteur public de la CSN d'échanger, de débattre et de se coordonner quant aux matières communes relevant de la négociation du secteur public ;
- l'équipe en appui aux fédérations, formée de personnes conseillères syndicales à la négociation, à la mobilisation et à l'information.

Processus décisionnel du secteur public CSN

POSITIONNEMENT

Après avoir débattu, les membres et les syndicats prennent des décisions par vote au sein des instances prévues à leurs statuts et règlements (assemblée générale, instance fédérative du secteur public, etc.).

HARMONISATION

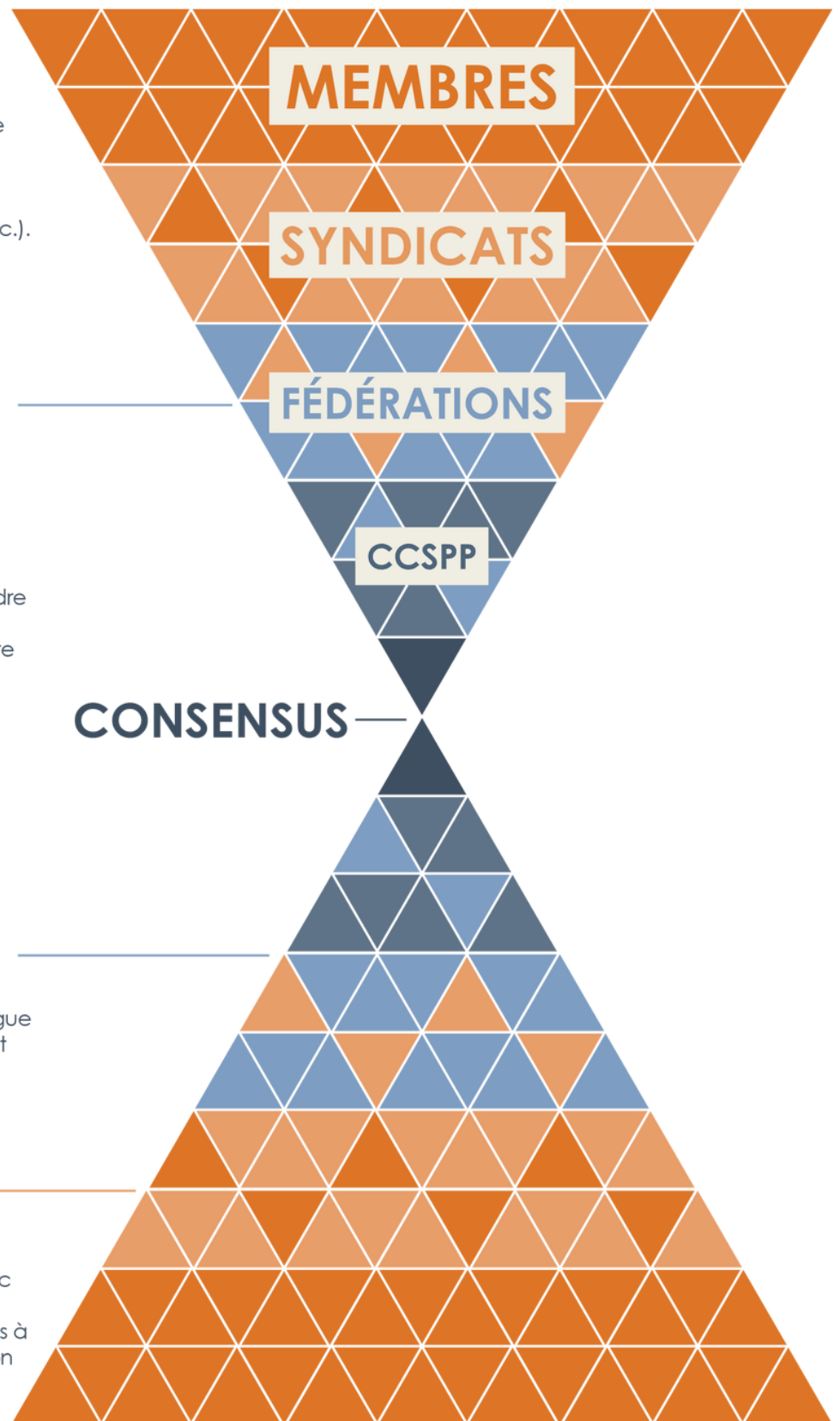
Mandatées par les différentes instances, les délégations des fédérations se réunissent en Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP) pour débattre et prendre position. Il n'y a aucun vote en CCSPP, les décisions doivent faire l'objet d'un consensus.

CONSULTATION

Les fédérations lancent une vague de consultation des membres et des syndicats sur la base de la nouvelle position issue du consensus.

ADOPTION

Afin d'en arriver à une position commune pour le secteur public de la CSN, les membres et les syndicats consultés sont appelés à débattre et à adopter la position issue du consensus.



Le processus se poursuit inversement aussi souvent que nécessaire.

Nous sommes actuellement à l'étape préliminaire, soit à la consultation des membres afin de soumettre au Conseil du secteur scolaire les demandes que, VOUS, vous souhaitez apporter à la convention collective qui régit vos conditions de travail. Pour avoir votre mot à dire, participez à la prochaine assemblée générale dont voici la convocation :

CONVOCATION À VOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

QUAND : **Jeudi 10 janvier 2019 à 19 h 00**

OÙ : COMSEP, 1060 rue Saint-François-Xavier à Trois-Rivières
 Entrée par le stationnement à l'arrière de la bâtisse

***** BUFFET À COMPTER DE 17 H 30 *****

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. *Accueil et mot de bienvenue.*
2. *Admission des nouveaux membres.*
3. *Lecture et adoption de l'ordre du jour.*
4. *Adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 novembre 2018.*
5. *Consultation pour les prochaines négociations de notre convention collective.*
6. *Avis de motion concernant la proposition sur le prélèvement unique de 1 \$ sur la paie pour le CAMP Vol d'été LEUCAN-CSN adoptée le 31 mai 2018. (VOTE)*
7. *La relativité salariale (salaire au 2 avril 2019).*
8. *Divers.*
9. *Levée de la réunion (prévue avant 21h).*

***Merci de confirmer votre présence au buffet : 819-373-5473 ou
soutienccsn@csduroy.qc.ca***

On vous attend en grand nombre.

VOTRE COMITÉ EXÉCUTIF : Gabrielle, Mélanie, Cynthia, Pascale, Martine, Marie-Ève et Luc

MOUVEMENT DE PERSONNEL 2017-2018

Affichage	Classe d'emplois	Heures/semaine	Établissement	Détentrice/ Détenant
RH-S 27	Techn. en travaux pratiques (agroalimentaire)	30 h 00	École Louis-de-France	
RH-S 28	Concierge, classe II	38 h 45	École Saint-Pie X	Aucune candidature
RH-S 29	Concierge, classe II	40 h 30	École aux Deux-Étangs	Aucune candidature
RH-S 30	Tech. en administration	35 h 00	Ressources humaines	Sylvie Mailhot
RH-S 31	Agent de bureau, classe principale	35 h 00	CFP Bel-Avenir	Valérie Beaulieu
RH-S 32	Tech. en organisation scolaire	35 h 00	École Le Tremplin	Joanie Caron
RH-S 33	Acheteur ou acheteuse	35 h 00	Ressources matérielles	Chantal Morin
RH-S 34	Agent de bureau classe principale	35 h 00	Ressources humaines	Nathalie Rousseau
RH-S 35	Tech. organisation scolaire	35 h 00	CFP Bel-Avenir	Élaine Charbonneau
RH-S 36	Tech. en administration	35 h 00	Ressources humaines	Andréanne Robert Roux
RH-S 37	Secrétaire d'école (2 postes) :	30 h 00	École de la Solidarité	Julie Ayotte
		35 h 00	École de Pointe-du-Lac	Chantal Brunelle
RH-S 38	Secrétaire (3 postes)	14 h 00	CFP Bel-Avenir (coiffure)	Geneviève Gagnon
		25 h 00	CFP Bel-Avenir (aliment.)	Valérie Contré
		35 h 00	Des Pionniers	Faten Fawaz
RH-S 39	Agent de bureau, classe 1	35 h 00	Ressources financières	Émilie Bédard
RH-S 40	Agent de bureau, classe 1	21 h 00	SARCA	Manon Masse
RH-S 41	Tech. en documentation	35 h 00	PDL, PEI, Curé-Chamberland	Marie-Pier Cyrenne
RH-S 42	Tech. en loisirs	35 h 00	Académie les Estacades	Martin Hébert
RH-S 43	Tech du transport scolaire	35 h 00	Service du Transport scolaire	Jeff Giroux
RH-S 44	Tech. en organisation scolaire	35 h 00	CFP Qualitech	Isabelle Caron
RH-S 45	Acheteur ou acheteuse	35 h 00	CFP Bel-Avenir	Marie-Claude Baillargeon
RH-S 46	Opér. en informatique Classe principale	35 h 00	Service informatique	Francois Maxime Blais
RH-S 47	Tech en informatique	35 h 00	Service informatique	Manon Thérout
RH-S 48	Tech. de travaux pratiques	14 h 00	Chavigny	Claire Desrosiers
RH-S 49	Tech. en organisation scolaire	35 h 00	École Chavigny	David Cloutier-Pellerin
RH-S 50	Opér. en informatique Classe principale	35 h 00	Service informatique	Marc-André Boulanger



Quelle est la plante qu'on n'arrose jamais et qu'on écrase sans qu'elle ne s'abîme ?

La plante des pieds.

Saviez-vous que ?

- Le bruit a des effets sur la santé physique ?
 - Le bruit au travail a des effets sur la santé psychique ?
 - La surdit e caus e par le bruit est incurable ?
 - La surdit e peut entra ner des probl emes familiaux ?
 - La surdit e caus e par le bruit peut entra ner des probl emes sociaux ?
 - Il existe des moyens, souvent peu co teux, de r eduire ou d' eliminer le bruit   la source ?
-
- Le bruit au travail peut menacer votre s ecurit e ou celle des autres en vous emp echant d'entendre des bruits utiles ?
 - Les protecteurs individuels (coquilles, bouchons) ne sont qu'une solution temporaire et souvent peu efficace, car le bruit est toujours l a ?

Si vous avez un probl eme de bruit dans votre milieu de travail, voyez-y imm ediatement. N'attendez pas que la situation s'aggrave. Parlez-en   votre syndicat.

Pascale Dufresne, responsable comit e SST

Source : CCCQ comit e sant e, s ecurit e et environnement. Juin 2010

ASSURANCES COLLECTIVES

Lors de la derni ere assembl ee g en erale, les membres pr esents ont vot e afin d'adopter le renouvellement des assurances au 1^{er} janvier 2019 avec quelques modifications au niveau de la couverture et une diminution des co ts.

Suite   la pr esentation de la nouvelle structure du r egime d'assurance maladie, les membres ont  galement adopt e cette nouvelle structure et les taux de celle-ci, avec la mise en application au 31 mars 2019. Plus d'informations vous parviendront au d ebut de l'ann ee 2019.

Ces propositions ayant  t e adopt ees au niveau provincial, elles seront mises en application aux dates pr evues.

BONNE RETRAITE

Mich le Bellemare, surveillante d' l eves   l' cole Chavigny
Denis Cyrenne, tech. en  ducation sp ecialis e   l' cole Marie-Leneuf
Claudine Gauthier, tech. en travaux pratiques en musique   l' cole des Pionniers
Guy Lahaie, tech. en informatique   l' cole Chavigny
Jean-Fran ois Lenneville, surveillant d' l eves   l'Acad emie les Estacades
Martine Lapierre, tech. en  ducation sp ecialis e   l' cole des Terrasses
Ren  Laquerre, tech. en loisirs   l'Acad emie les Estacades
Lyne Lavall e,  ducatrice en service de garde l' cole aux Deux- tangs
Marie Lesieur, agente de bureau, cl. principale au CFP Bel-Avenir
Francine Morrissette, secr etaire d' cole    cole de musique Jacques H tu
H l ne Rivard, tech. en  ducation sp ecialis e   l' cole Marie-Leneuf
Christine S evigny, secr etaire de gestion au CFP Qualitech
Sylvie Tourigny, surveillante d' l eves   l'Acad emie les Estacades





PLAISIRS D'HIVER



HO!
HO!
HO!
HO!



Avec décembre arrive cette belle période du temps des Fêtes qui permet de se reposer et de profiter de ce temps pour rire et vivre plein de joies et de bonheurs.

Que cette période soit pour vous et vos proches une source de paix et de bonheur.

Joyeux temps des Fêtes

Votre comité exécutif